



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE
L'INNOVATION

Secrétariat général

Direction
des affaires
financières

Sous-direction de
l'enseignement
privé

Bureau des
personnels
enseignant dans les
établissements
d'enseignement
privés sous contrat

DAF D1
N°

18 - 288

Affaire suivie par
Claudine Levêteau

téléphone
01 55 55 06 20

Télécopie
01 55 55 38 81

Mél
claudine.leveteau
@education.gouv.fr

110, rue de Grenelle
75357 Paris 07 SP

\\Ebn24\data\SDEPD1\COMM
UNIAVANCEMENT-
PROMOTION\REPARTITION_
PROMOTION\LANCLEMENT_C
AMPAGNE-
Repartition_promotions\Note_
LA_TA_2018-
2019_RepartitionPromos_H_C
L.doc

Paris, le 12 OCT. 2018

Le ministre de l'éducation nationale,
à

Mesdames les rectrices et messieurs
les recteurs d'académie

Mesdames les vice-rectrices et Messieurs les vice-
recteurs

Madame la cheffe du service de l'éducation nationale
de Saint-Pierre et Miquelon

Divisions des personnels de l'enseignement privé

**Objet : Contingent et répartition des tableaux d'avancement à la hors classe
des différentes échelles de rémunération des maîtres contractuels ou agréés
des établissements d'enseignement privés sous contrat du second degré.**

Année scolaire 2018-2019

Référence :

- Note de service DAF-D1 n° 18-244 du 12 septembre 2018.

Je vous prie de trouver ci-joints les tableaux de répartition des promotions à la hors classe des différentes échelles de rémunération des maîtres contractuels ou agréés des établissements d'enseignement privés sous contrat du second degré au titre de l'année scolaire 2018-2019.

S'agissant de la hors classe des professeurs agrégés et la liste d'aptitude chaires supérieures, je vous remercie de bien vouloir retourner les dossiers retenus à la suite de vos CCMA au bureau DAF D1, pour le 18 janvier 2019 au plus tard.

Le nombre total de promotions à la hors classe est fixé ainsi qu'il suit :

.../...

P.J. : 2 tableaux

Copie : DAF C1

	Echelle de rémunération	Nombre de promotions
Hors classe	Agrégés	145
	Certifiés	1783
	PEPS	180
	PLP	344

Les tableaux annexés détaillent, à l'exception des agrégés, la répartition de ces promotions par académie.

Pour le Ministre de l'éducation nationale
et par délégation
Pour le Directeur des affaires financières
Pour le sous-directeur de l'enseignement privé
L'archef du bureau
Des personnels enseignant dans les établissements
d'enseignement privés sous contrat
Nathalie LAWSON

Tableau d'avancement à la hors classe des professeurs agrégés
Liste d'aptitude des professeurs de chaires supérieures
2018-2019

Disciplines	Promotions à la hors classe des agrégés
Philosophie	4
Lettres classiques	5
Lettres modernes	13
Sciences économiques et sociales	2
Histoire-géographie	7
Anglais	10
Allemand	3
Espagnol	5
Italien	0
Hébreu	0
Mathématiques	26
Sciences physiques	12
Sciences de la vie et de la terre	11
SII ING. ME SII ING EL SII ING CO	9 5 1
Economie et gestion	19
Arts plastiques	3
Education musicale	2
Education physique et sportive	8
TOTAL	145

**Tableau d'avancement à la hors classe des professeurs certifiés,
PEPS, PLP, 2018-2019**

ACADEMIES	Promotions à la H.C des certifiés	Promotions à la H.C des PEPS	Promotions à la H.C des PLP
AIX-MARSEILLE	70	8	17
AMIENS	46	2	5
BESANCON	23	2	6
BORDEAUX	66	7	17
CAEN	50	6	10
CLERMONT- FERRAND	41	4	7
CORSE	3	0	0
CRETEIL	61	3	6
DIJON	28	3	8
GRENOBLE	75	9	17
GUADELOUPE	9	1	4
GUYANE	3	0	1
LILLE	158	15	34
LIMOGES	11	1	1
LYON	108	12	24
MARTINIQUE	8	0	2
MONTPELLIER	50	6	9
NANCY-METZ	56	5	11
NANTES	254	23	50
NICE	31	3	3
ORLEANS-TOURS	49	5	10
PARIS	59	5	4
POITIERS	39	4	6
REIMS	31	2	8
RENNES	212	27	49
REUNION	9	1	1
ROUEN	41	4	10
STRASBOURG	31	4	4
TOULOUSE	65	5	10
VERSAILLES	79	10	6
NOUVELLE- CALEDONIE	10	2	3
POLYNESIE FRANCAISE	7	1	1
TOTAL	1783	180	344